



AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Mont-Laurier, le 9 mai 2024

Madame, Monsieur,

À titre de membre du Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI), il me fait plaisir de vous convoquer, à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le **jeudi 6 juin 2024, à 19h00** au **Centre des loisirs de Notre-Dame-du-Laus, situé au 15, chemin du Ruisseau Serpent à Notre-Dame-du-Laus.**

En plus des sujets statutaires, dont vous trouverez la liste dans le projet d'ordre du jour ci-joint, il y aura également des élections aux postes d'administrateurs du conseil d'administration et pour différents sièges vacants de la Table de concertation. Merci de prendre connaissance du mode de fonctionnement des élections qui est joint à la présente.

Être administrateur au sein d'un conseil d'administration du COBALI, c'est tout d'abord d'avoir un intérêt pour la gouvernance et les activités de l'organisme, être prêt à consacrer du temps, et de partager son expérience et son savoir-faire. Joignez-vous à une équipe dynamique.

Siéger au sein de la Table de concertation, représente sa participation économique, sociale ou politique à la concertation et la mobilisation en vue d'une prise de décision pour permettre la mise en œuvre du Plan des objectifs du Plan directeur de l'eau 2024-2034 déposé au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs en mars dernier.

Espérant vous y rencontrer nombreux.

Le vice-président,

Pierre Raïche